



**Communiqué de Claude Malhuret
Maire de Vichy,
Président du Conseil d'administration du Centre hospitalier**

**Deux projets du Centre Hospitalier de Vichy
retenus dans le plan Hôpital 2012**

Deux projets présentés par le Centre Hospitalier de Vichy (CHV) viennent d'être retenus (sur 6 en Auvergne) dans le plan Hôpital 2012 (investissement de l'État pour la modernisation et l'efficacité des établissements de santé). Une enveloppe de **3,78 millions d'euros est ainsi accordée au CHV** au titre des opérations immobilières.

Je me réjouis que l'État accompagne ainsi deux projets particulièrement importants pour le maintien de la qualité des soins et le développement du CHV, au moment où l'hôpital doit s'adapter à une nouvelle organisation médicale et développer la médecine ambulatoire.

■ Pour le **1^{er} projet**, il s'agit de **travaux de sécurité incendie**. En effet, avec la création du Pôle femme enfant, le CHV est passé en 1^{ère} catégorie en matière de sécurité incendie (*du fait de l'augmentation de la fréquentation du site*). Ce changement de catégorie impose des normes plus importantes et donc une mise en conformité du bâtiment principal de l'hôpital (Bâtiment Médico-chirurgical). Ce projet de 4,2 millions d'euros bénéficiera d'une aide de l'État de **2,1 millions d'euros**. Les premiers travaux débutent cette semaine pour une durée d'un mois. La 2^{ème} phase (désenfumage, détection incendie...), qui débutera en mars et s'échelonnera jusqu'en 2013, concernera de nombreux services et sera réalisée en site occupé.

■ Le **2^{ème} projet retenu dans le plan Hôpital 2012** concerne la **construction d'une unité de psychiatrie du sujet âgé**. Ces malades - une dizaine actuellement - sont hébergés temporairement, faute de place, dans un bâtiment du Centre Hospitalier.

Les travaux de construction de ce nouveau bâtiment, situé sur le site du centre hospitalier à proximité des services de psychiatrie, débuteront en janvier pour une durée de 15 mois (ouverture prévue en avril-mai 2010). Cette unité accueillera 25 lits. L'État apportera une aide de **1,68 million d'euros** sur les 4,2 millions de ce projet.

Un service ambulatoire de psychiatrie (consultations, examens...) va également être créé en centre-ville, dans les locaux de l'ancienne clinique Jeanne d'Arc, et devrait ouvrir en juin 2009.

Un troisième dossier du CHV a également été présenté par l'ARH Auvergne pour le plan Hôpital 2012 sur le volet modernisation des systèmes d'information hospitalière : il concerne l'acquisition de logiciels et matériels permettant la mise en place du dossier médical partagé. Le ministère de la santé n'a pas encore statué sur ce volet.

Enfin, les travaux dans le cadre du plan de sécurité incendie seront réalisés en même temps que d'autres chantiers inscrits dans le projet médical (*approuvé par l'Agence Régionale d'Hospitalisation en juin dernier*).

Dès 2009 débutera la création d'un hôpital de jour et de semaine de cancérologie (24 lits) au 3^{ème} étage en lieu et place du service pédiatrie transféré au Pôle femme enfant. Dès avril 2010, les malades pourront suivre leur chimiothérapie à Vichy et ne seront plus obligés de se rendre Clermont-Fd (sauf cas particuliers).

En même temps, au 2^{ème} étage, dans les anciens locaux de consultations de spécialités chirurgicales (ophtalmologie...), sera créé un Service Endoscopie digestive et pneumologique, composé d'une unité de chirurgie et médecine ambulatoire de 14 lits et 4 places (contre 5 actuellement) et d'un plateau technique (avec salle de réveil). Il devrait ouvrir fin 2010.

Autre chantier : au 5^{ème} étage (actuellement locaux de la gastroentérologie) installation d'une unité de médecine polyvalente de 24 lits qui accueillera les malades des services faisant l'objet de mises aux normes.